



Tutorat 2023-2024



FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

PREFMS CHU DE TOULOUSE

Rédaction 2022-2023

UEC 16

Présentation des métiers et
collaborations interprofessionnelles

Psychomotricité

Ce cours vous est proposé bénévolement par le Tutorat Les Nuits Blanches qui en est sa propriété. Il n'a bénéficié d'aucune relecture par l'équipe pédagogique de la Licence Sciences pour la Santé ni de l'IFSI. Il est ainsi un outil supplémentaire, qui ne se substitue pas aux contenus diffusés par la faculté et l'institut en soins infirmiers.

Rédigé par Sourd Dorian à partir du cours de J.MARQUET-DOLEAC présenté le 06/02/2023.

Psychomotricité

I. Dates clefs

- 1940 – 1970 : discipline structurée par J de AJURIAGUERRA, psychiatre.
- Décret du 15 février 1974 portant sur la création du diplôme d'Etat de psycho-rééducateur :

« Le premier ministre, sur le rapport du ministre de l'éducation nationale et du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, décrète : Il est créé un diplôme d'Etat de psycho-rééducateur. Ce diplôme est délivré par le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale aux personnes qui, après avoir été autorisées à suivre une formation agréée, ont, à l'issue de cet enseignement, subi avec succès les épreuves d'un examen »

- 1980 : statut hospitalier
- 1985 : disparition du nom de psychorééducateur au profit de psychomotricien
- 1988 : décret d'actes en psychomotricité
- 1995 : statut d'auxiliaire médical
- 1998 : arrêté règlementant les études et rénovation du programme
- 2006 : création du CEDIFP
- 2021 : expérimentations pour les professions paramédicales

II. Le psychomotricien

C'est le thérapeute de l'action, du corps en mouvement et en relation avec le milieu dans ses dimensions sociales et physiques. Il se distingue du kinésithérapeute (corps avant l'action) et de l'ergothérapeute (corps dans l'activité).

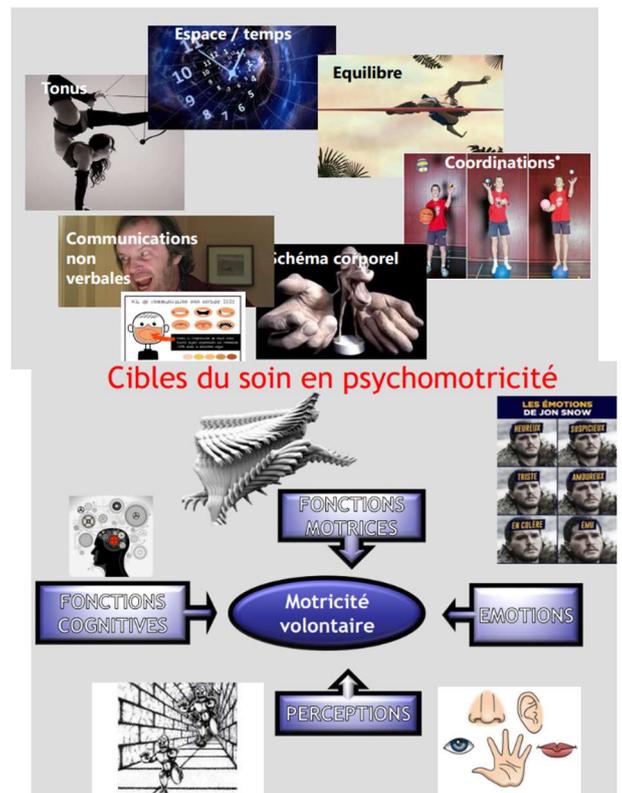
III. Fonctions psychomotrices de l'acte volontaire

- Tonus
- Espace/temps
- Equilibre
- Coordinations
- Schéma corporel
- Communication non verbale

La grande cible du soin en psychomotricité est la motricité volontaire.

Cela comprend :

- Les fonctions motrices
- Perceptions
- Fonctions cognitives
- Emotions



IV. Troubles psychomoteurs

D'après CORRAZE, il y a un trépied de niveaux d'analyses :

- Biologique
- Ecologique
- Téléologique

Et un trépied symptomatologique :

- Troubles perceptivo-moteurs
- Signes neurologiques doux
- Troubles affectifs

a. Prises en charge :

La prise en charge psychomotrice se fait de différentes manières :

- Type d'action : prévention, stimulation, rééducation, maintien des fonctions
- Evaluations et bilans psychomoteurs : grilles, questionnaires ou tests standardisés spécifiques
- Synthèses des bilans à des fins diagnostiques
- Elaboration du projet de soin
- Prises en charge
- Réévaluations des effets du suivi

b. Outils spécifiques

- Méthodes de relaxation et de gestion du stress
- Méthodes à dominante cognitive et métacognitive
- Méthodes perceptivo-motrices
- Méthodes à dominante sensorielle
- Méthodes expressives
- Thérapies spécifiques à des populations (TAC, TDA/H, TSA, pathologies neurodégénératives, nourrissons, personnes âgées)

V. **Cadre de pratique, référentiel de compétences et répartitions**

a. Cadre pratique

- Diplôme d'Etat régissant l'exercice
- Sanitaire : essentiellement psychiatrie, pédiatrie, gériatrie
- Médico-social
- Libéral
- Milieu ordinaire : crèches, maisons d'arrêt
- Profession régie par son décret de compétences (1988) uniquement pas d'Ordre

b. Référentiel de compétences (2012)

- Analyser et évaluer une situation, élaborer un diagnostic psychomoteur
- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'intervention
- Mettre en œuvre des interventions d'éducation psychomotrice, d'accompagnement et de soins en psychomotricité, de réadaptation, à dimension psychothérapeutiques et des activités contribuant au bien-être, à la réinsertion, aux soins palliatifs et au traitement de la douleur.
- Elaborer et conduire une démarche de conseil, de prévention, d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique dans le domaine de la psychomotricité
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention psychomotrice
- Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Gérer une structure et ses ressources
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- Former et informer des professionnels et des personnes en formation

c. Psychomotricité pour qui ? (*pas apprendre chiffres*)

- Etablissement pour personnes handicapées 38%

- Etablissement pour personnes âgées : 8%
- Milieu hospitalier : 28%
- Exercice libéral : 18%
- Toute petite enfance
- Troubles du développement
- Handicap moteur, sensoriel, mental
- Troubles liés à la sénescence

d. Démographie professionnelle (2018)

